

Le Centre local d'emploi et les ressources en employabilité de Rimouski-Neigette vous remercient de votre intérêt à participer au Salon Job Dating 2020. Votre présence à un tel événement permet l'atteinte de sa mission, soit de provoquer la rencontre entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre dans la MRC de Rimouski-Neigette. Grâce à votre participation, cette cinquième édition sera une belle réussite.

Merci de lire ce document en entier afin de bien connaître les termes de votre participation.

COÛT DE PARTICIPATION : Gratuit

DATE DU SALON : Samedi 14 mars 2020

HEURES D'OUVERTURE : 9 h à 16 h

LIEU : Hôtel Rimouski, 225 boul. René-Lepage Est, Rimouski (salle de bal B)

ENTENTE ENTRE L'EMPLOYEUR ET LE COMITÉ ORGANISATEUR

Afin d'assurer le bon déroulement de l'événement et que chacun et chacune en retire le maximum, voici quelques consignes importantes à prendre en considération.

En inscrivant votre entreprise au Salon Job Dating, vous vous engagez à :

- **Avoir au moins un poste à combler** au sein de votre entreprise, dans l'année suivant l'événement, et ce, dans la MRC de Rimouski-Neigette. Si votre entreprise est située dans une autre MRC de la région, votre entreprise s'engage à participer également à l'activité de recrutement prévue sur votre territoire.
- **Arriver au moins 15 minutes avant l'ouverture des portes (30 minutes si vous avez du matériel promotionnel à installer)** Veuillez noter que la période entre 9 h et 10 h sera réservée exclusivement aux participants de l'autobus **L'Escapade vers l'Est** en formule V.I.P. Vous devrez être prêt à les recevoir dès 9 h. Provenant de Montréal et de Québec, cette cinquantaine de personnes sont de passage dans la région le temps du Job Dating pour tenter de trouver un emploi qui leur permettrait de venir s'établir en région. Comme leur séjour comprend d'autres activités, le comité organisateur leur réserve cette plage horaire pour qu'ils aient tout le temps nécessaire pour rencontrer les employeurs.
- **Assurer une présence à la table durant toute la durée du Salon**, soit de 9 h à 16 h, afin de permettre à tous les candidats qui se présentent au salon d'avoir accès aux mêmes opportunités, peu importe le moment de leur passage. Dans la mesure du possible, vous faire remplacer pour l'heure du dîner. Si vous êtes l'unique représentant(e) de votre entreprise et que vous souhaitez sortir, avisez la personne responsable de l'accueil de votre zone pour qu'elle puisse donner la bonne information aux candidats qui pourraient se présenter durant votre absence.
- Honorer le concept de l'événement en **limitant à cinq minutes la durée de vos entrevues.**

JOB DOTTING

RIMOUSKI-NEIGETTE

ÉDITION 2020

- **Répondre aux questions du court sondage qu'une personne de l'organisation vous remettra en fin de journée.** Ces données permettront à Services Québec d'adapter les événements des prochaines années aux besoins réels des entreprises qui recrutent.
- **Date limite d'inscription : 28 février 2020.** Au-delà de cette date, nous ne pouvons assurer la promotion de vos offres d'emploi. Merci d'envoyer le logo de votre entreprise (en formats jpeg haute résolution, .eps, .ai ou .psd) par courriel à jcarre.communications@gmail.com avant cette date et de remplir le formulaire en ligne pour vos postes à pourvoir sur le site de l'événement, dans la section « Employeurs ».
- **Remplir un formulaire en ligne pour chaque poste offert** afin de nous permettre d'uniformiser la mise en page des offres d'emploi disponibles durant le salon et ainsi faciliter la recherche pour les chercheurs d'emploi, que ce soit sur le site Web de l'événement ou encore à l'intérieur du document de présentation des offres disponible à l'accueil pour les participants.
- **L'annulation de votre participation devra se faire avant le 28 février 2020** pour permettre au comité organisateur de trouver un autre employeur en recrutement pour prendre votre place.

Veillez noter que si vous annulez après cette date ou si votre entreprise ne se présente pas le jour de l'événement, le comité organisateur se réserve le droit de charger une **pénalité de 250 \$ pour non-respect de l'entente.**

COMITÉ ORGANISATEUR

Jean Dupuis | Julie Pouliot
Centre local d'emploi Rimouski-Neigette

Marie-Claude Lapierre
Carrefour Jeunesse-emploi Rimouski-Neigette

Pierre-Luc Michaud
Entreprise d'entraînement Mitis-Neigette

Carmen Hébert
SSMO L'Élan

SAIME / Service de transition en emploi

Marie Josée Degrâce
Action Travail Rimouski-Neigette

CHARGÉE DE PROJET
Julie Carré
Communications Julie Carré
jcarre.communications@gmail.com

Avec la participation financière de :

